

QUEBEC EDUCATION PROGRAM
SECONDARY CYCLE 2 COURSE OUTLINE

FRANÇAIS, LANGUE SECONDE

Description et objectifs du cours

Les élèves atteindront un niveau fonctionnel de français, tant à l'oral qu'à l'écrit. Ils pourront utiliser le français pour satisfaire les besoins qui se manifesteront dans leur vie professionnelle, personnelle et sociale. De plus, le cours permettra d'enrichir la vision du monde des élèves et de se familiariser avec une autre culture.

Organisation et évaluation

Le programme d'études s'étend sur une période de trois ans. L'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation sont des méthodes complémentaires de développer les compétences reliées à l'attitude, au savoir ainsi qu'aux habiletés de l'élève. L'évaluation portera à la fois sur les connaissances de l'élève et sur la capacité qu'il a de les utiliser efficacement dans des contextes qui font appel à ses compétences.

L'élève sera activement impliqué au cœur de son propre apprentissage et de ses évaluations. Les progrès et les réussites de l'élève seront signalés aux parents par le biais des compétences disciplinaires et des quatre compétences communes à chacune des matières scolaires (exercer son jugement critique, organiser son travail, savoir communiquer et savoir travailler en équipe). Les enseignants, l'école ainsi que la commission scolaire établissent des outils d'évaluations d'un commun accord : les résultats seront retransmis de plusieurs façons, telles que par des exemples de travaux réalisés par l'élève, des communications écrites aux parents, des compte-rendus des progrès, des bulletins de fins d'étape et par un bulletin final de fin de cycle. Les composantes importantes du programme sont énumérées ci-dessous :

Les domaines généraux de formation

Ce sont les thématiques communes à toutes les disciplines. Elles sont utilisées afin d'encourager l'apprentissage interdisciplinaire de façon à ce que l'élève puisse faire plus aisément des liens entre les savoirs des différentes disciplines et leur lien direct avec leur vie quotidienne. Les domaines généraux de formation sont :

- ❑ Les médias
- ❑ Vivre-ensemble et citoyenneté
- ❑ Environnement et consommation
- ❑ Santé et bien-être
- ❑ Orientation et entrepreneuriat

Matériel utilisé

- *French* de base : Reproductibles
- *French* enrichi : Reproductibles

Compétences disciplinaires

Le développement des compétences est progressif : il surviendra à travers une variété de situations d'apprentissage. L'élève s'engagera dans un ensemble de tâches simples et complexes en utilisant une large sélection de stratégies telle que le travail individuel et avec ses pairs, des activités à l'extérieur de l'école, le portfolio, des tests, etc. L'évaluation des compétences disciplinaires est basée sur des critères, rédigés selon les échelles de compétences de français, langue seconde programme de base du Ministère de l'éducation, des sports et des loisirs. Les compétences du programme de base en français, langue seconde sont énumérées ci-dessous :

- | | |
|--|-----------------------------|
| <input type="checkbox"/> Interagir en français | 40% en base, 34% en enrichi |
| <input type="checkbox"/> Lire des textes variés en français | 30% en base, 33% en enrichi |
| <input type="checkbox"/> Produire des textes variés en français | 30% en base, 33% en enrichi |